



RESIDENCES D'ARTISTES A LINDRE-BASSE (57)

APPEL A CANDIDATURE : SAISON 2013-2014

Le centre d'art contemporain la synagogue de Delme gère en étroite collaboration avec la commune de Lindre-Basse et le Parc Naturel Régional de Lorraine, un programme de résidences d'artistes, dans l'ancien presbytère de Lindre-Basse, spécialement réaménagé en atelier.

CRITERES DE SELECTION

Les artistes sont sélectionnés sur dossier et sur projet. Aucune thématique ou médium n'est imposé. Les artistes sont invités à formuler leur projet en motivant l'intérêt d'une résidence pour la réalisation de celui-ci. Néanmoins, les projets impliquant un travail en relation avec le territoire (entendu au sens le plus large) ainsi que les projets collaboratifs (entre artistes de même discipline ou de disciplines différentes) seront encouragés. Selon les cas, une diffusion du travail réalisé peut-être envisagée avec des structures partenaires à l'issue de la résidence.

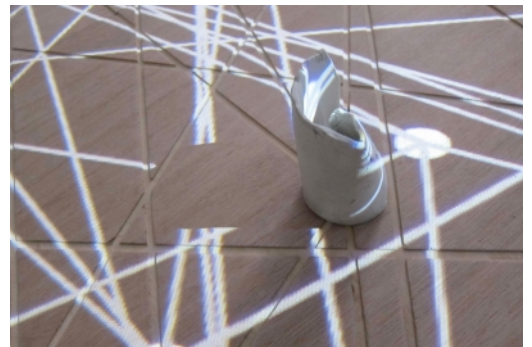
Les artistes sélectionnés seront amenés à rencontrer ponctuellement la population locale dans le cadre d'actions de sensibilisation du centre d'art.

LOCALISATION ET DESCRIPTION DE L'ATELIER-RESIDENCE

L'atelier est localisé au cœur du village de Lindre-Basse (300 habitants), dans le Parc Naturel Régional de Lorraine et à deux kilomètres de Dieuze (4000 habitants), en Moselle. Le domaine de Lindre-Basse est un vaste espace naturel constitué autour d'un étang, qui développe une activité piscicole et ornithologique. Il faut compter une heure pour rejoindre Metz et Strasbourg, environ 40 minutes pour Nancy. La résidence se situe à une demi-heure en voiture du centre d'art de Delme.

D'une surface d'environ 70m² et une hauteur sous plafond de 6m, l'atelier est équipé d'établis, de tables, d'un point d'eau et de matériel de base que vient compléter, selon les besoins, un outillage mis à disposition par le centre d'art. Il dispose d'un sol en béton, d'une baie vitrée, de portes larges et d'un système de levage à télécommande. Il est également équipé d'une ligne téléphonique et d'une connexion Internet haut débit. Un ordinateur Mac, une imprimante et un scanner sont à la disposition des résidents.

Le logement est composé de deux chambres avec deux salles de bains attenantes, d'un salon-mezzanine avec équipement audiovisuel donnant sur l'atelier, d'une cuisine et d'un jardin.



Ann Guillaume, vue de l'exposition NEO VI, L'espace d'en bas, Paris, du 7 septembre au 26 octobre 2012



Santiago Borja, Sitio, Villa Savoye, Poissy, du 12 juin au 25 septembre 2011



CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LA SYNAGOGUE DE DELME



Vue de l'atelier

MODALITES DU PROGRAMME DE RESIDENCE

La durée moyenne effective est de 10 semaines minimum à répartir sur une période de 3 mois.

- **première résidence** : septembre – novembre 2013
- **deuxième résidence** : mars – mai 2014
- **troisième résidence** : juin – août 2014
(dates indicatives, des aménagements sont envisageables)

Pour mener à bien son projet, l'artiste reçoit une allocation de résidence d'un montant de 2000 euros et un budget de production d'un montant de 2000 euros. Ce dernier n'est alloué que dans le cas d'une production réalisée dans le cadre de la résidence, ou en lien avec celle-ci.

Un véhicule est fortement conseillé. La résidence se trouve à 30 min en voiture de Delme et nécessite de la part des artistes un minimum d'autonomie au quotidien.

La maîtrise orale du Français est également nécessaire.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être recevables, les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- ce formulaire papier dûment rempli incluant le projet que l'artiste souhaite développer dans le cadre de la résidence (environ 1 page),
- un curriculum vitae,
- des éléments visuels imprimés sur format A4 maximum (pas de CD d'images ou de diapositives) et éventuellement des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD. Ne pas envoyer d'originaux,
- des éléments écrits : biographie, catalogues ou extraits de presse.

DATE LIMITE D'ENVOI DE VOTRE DOSSIER : 3 JUIN 2013 (cachet de la poste faisant foi)

Cette date est impérative. Aucun dossier reçu ultérieurement ne sera examiné.

Les sélections auront lieu courant début juillet, les artistes non retenus seront avertis par courrier.
Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition suffisamment affranchie seront retournés.

LIEU D'ENVOI DES CANDIDATURES

Centre d'art contemporain - la synagogue de Delme
en précisant « candidature résidence Lindre-Basse »
33, rue Poincaré
F-57590 Delme

Renseignements complémentaires: Emeline Socheleau – coordinatrice de la résidence
email : publics@cac-synagoguedelme.org
tél : 03 87 01 43 42

